

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 novembre 2019

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION
PUBLIQUE - (N° 2401)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1581

présenté par

M. Baudu, Mme Blanc, M. Cazeneuve, M. Cesarini, M. Charles de Courson, M. Le Gac,
M. Martin, Mme Michel, M. Millienne, M. Poulliat et M. Rebeyrotte

ARTICLE 31

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.